

# Villers-Ecalles

[www.villers-ecalles.fr](http://www.villers-ecalles.fr)



OCTOBRE 2019

Numéro  
115



Réfection  
de la route  
des Campeaux



**EXPOSITION  
ART  
et PEINTURE  
21 et 22  
septembre  
2019**





*Madame, Monsieur, chers concitoyen(ne)s,*

*« Depuis 3 ans, j'emprunte tous les jours la côte qui amène aux Campeaux sur la commune de Villers-Ecalles afin de rattraper l'autoroute A150 en direction de Rouen. Depuis quelques mois, l'état de la route s'est considérablement dégradé, le revêtement se décolle formant d'importants nids de poule ... Je vous remercie par avance de bien vouloir faire le nécessaire pour remettre en état cette voirie et de prendre des dispositions pour les véhicules légers qui roulent trop vite ainsi que pour les camions utilitaires qui ne devraient pas emprunter cette route étroite. » m'écrivait une habitante d'une commune voisine en début d'année.*

*Dans ma réponse, je lui indiquais que la route des Campeaux était une petite voie communale qui ne desservait il y a quelques années qu'un hameau Barentinois. Elle n'était alors destinée qu'au trafic très local. Depuis, elle avait vu ses usages bouleversés par la réalisation de l'autoroute A150. Nous y comptons moins de 700 véhicules/jour en 2013. Les derniers comptages indiquent plus de 1500 véhicules/jour soit plus du double ...*

*Bien que les communes n'aient compétence que sur des voiries destinées principalement aux simples déplacements locaux, la commune a décidé la réfection de la voie en tenant compte de ces nouveaux usages avec un reste à charge de 250 000 €. Cette réfection a été décidée en tenant compte des contraintes du site, la pente et la largeur disponible mais aussi la présence de riverains et la sécurité de tous en particulier des piétons. Afin d'éviter d'augmenter une vitesse déjà signalée comme excessive, la route n'a été que légèrement élargie et des réducteurs de vitesse ont été installés.*

*J'entends des usagers nous reprocher ce manque d'élargissement et nous proposer une mise en sens unique. Un sens unique qui obligerait les Villers-Ecallois habitant la route des Campeaux à un détour de plusieurs kilomètres pour partir ou rentrer à leur domicile ? J'imagine les commentaires de ces détracteurs si eux-mêmes étaient concernés par ce détour ...*

*La transformation de la route des Campeaux de voie locale à voie de transfert vers l'agglomération rouennaise nous a néanmoins incités à la réflexion. Avec la commune de Barentin, nous avons donc sollicité le Département pour imaginer une nouvelle liaison entre la vallée et l'autoroute qui aurait aussi pour vocation de réduire le trafic des poids lourds des entreprises de la vallée transitant dans les zones urbaines. Lors de la dernière réunion du comité de pilotage « RD 143 – Echangeur A150 » trois variantes ont été présentées. La plus intéressante sera réétudiée avec réutilisation au maximum de l'ancienne route de Villers sur Barentin puis une remontée vers l'échangeur de l'A150.*

*EMO Jean-Christophe  
Maire de VILLERS-ECALLES*

*Bonne lecture  
Cordialement*

## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

### FINANCES :

### BILAN DU FONCTIONNEMENT 2018

#### FONCTIONNEMENT DÉPENSES : hausse des charges de 32 %

2018		Évolution	
		Inflation	+ 1,9 %
DEPENSES			1 an
11	Charges à caractère général	310 817 €	-13,9 %
12	Charges de personnel	668 138 €	-1,2 %
65	Charges de gestion courante	152 223 €	+ 3,8 %
66	Charges financières	30 340 €	-15,9 %
67	Charges exceptionnelles*	449 753 €	+ 2362 %
	<b>TOTAL dépenses</b>	<b>1 611 641 €</b>	<b>+ 32 %</b>

\*Remboursement du trop-perçu de CVAE des années antérieures

#### FONCTIONNEMENT RECETTES : baisse des recettes de 28 %

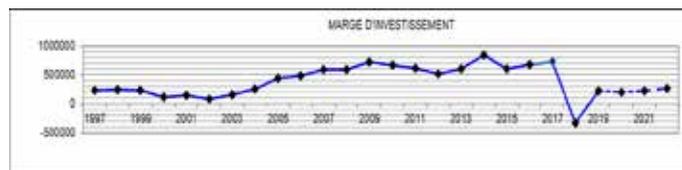
RECETTES			1 an
70	Produits de gestion courante	116 714 €	+ 16,1 %
73	Impôts et taxes	1 336 804 €	- 31,2 %
74	Dotations, subventions	60 092 €	- 17,7 %
75	Autres produits de gestion courante	27 869 €	+ 12,9 %
13	Atténuation de charges	41 734 €	- 11,8 %
76	Produits financiers	3 €	
77	Produits exceptionnels	12 877 €	- 36,2 %
	<b>RECETTES</b>	<b>1 596 093 €</b>	<b>- 27,7 %</b>

#### TAUX D'IMPOSITION :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taxe d'Habitation	19,96	19,96	19,96	19,96	19,21	19,21	19,21	16,42	16,42
Taxe Foncier	20,55	20,55	20,55	20,55	19,78	19,78	19,78	16,9	16,9
Cotisation Foncière des Entreprises	23,61	23,61	24,61	24,81	24,95	24,95	25,26	22,87	22,87

#### MARGE : baisse de la marge de 145 %

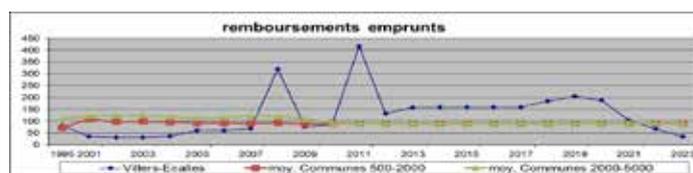
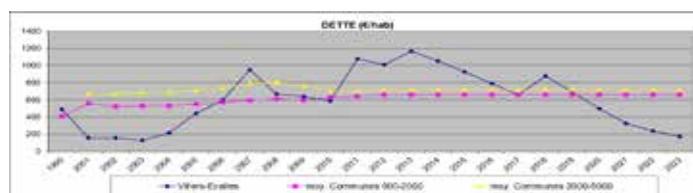
Différence Recettes/Dépenses	- 15 548 €	- 101,7 %
Remboursement capital	313 835 €	+ 20 %
<b>MARGE</b>	<b>- 329 383 €</b>	<b>- 145,4 %</b>



**DETTE au 1/1/2019 : 1 307 100 € (+ 40 %) (= 726 € par habitant. Moyenne strate 621 € en 2015)**

**Annuité acquise au 1/1/2019 : 373 024 € (+ 26%)**

**Nouvelles annuités : 22 260 € (éclairage public)**



#### ORIENTATIONS 2019 :

##### FONCTIONNEMENT DÉPENSES : stable

Charges salariales stables :

- Stabilité du point d'indice des fonctionnaires
- Quelques changements de grade ou d'échelon
- Primes aux emplois aidés ou de contrats minimum de 12 mois
- Stabilité des indemnités des élus

##### FONCTIONNEMENT RECETTES : hausse

- Recettes fiscales en augmentation de 27 000 € (bases réévaluées de 2,2 %)
- Reprise de la CVAE « normale » 106 000 € (- 450 000 € en 2018)
- Dotations : DGF n'est pas connue (5000 € en 2018)

##### INVESTISSEMENT DÉPENSES :

- Montant prévisible d'investissement : 600 000 €
- Dépenses courantes d'investissement : 90 000 €
- Programmes prévus : route des Campeaux (voie + cheminement piéton), rue Eliot (voie), restaurant municipal (chauffage/ventilation/isolation/clins)

##### INVESTISSEMENT RECETTES :

- Vente de la « maison du bourg » : + 197 000 €
- Taxe d'aménagement de Ferrero : 120 000 €
- FCTVA en baisse (baisse des investissements en 2018) : - 180 000 €

## BILAN :

1. Le budget de fonctionnement (réduit en 2018 pour assurer l'équilibre budgétaire) pourrait être en augmentation si les économies sont pérennisées.
2. Malgré la baisse très nette des revenus et donc de l'investissement, il est proposé le **maintien des taux communaux**.
3. Les **projets habituels d'investissements** sont réduits pour augmenter les capacités sur les programmes plus importants.
4. Les projets d'investissements importants retenus par le Conseil Municipal sont quasi financés sans emprunts sous réserve du maintien des montants prévisionnels.

## PERSONNEL COMMUNAL - Complément de salaire CDD :

il est proposé d'instituer un régime indemnitaire au profit des agents nommés en Contrat à Durée Déterminée pour une période d'un an. Le Conseil approuve la revalorisation des rémunérations de ces agents sous la forme de RIFSEEP pour les agents contractuels de droit public et sous forme d'une gratification pour les agents de droit privé (contrats aidés).

**PROJETS 2019 - Route des Campeaux :** le projet d'aménagement de la route des Campeaux est présenté au Conseil. Il est prévu la mise en place de rétrécissements, dos d'âne et éventuellement de stop au carrefour du chemin de la Ferme. L'aménagement du chemin piétonnier est prévu en option. Le Conseil autorise le Maire à lancer l'appel d'offres ainsi que l'acquisition foncière de l'emprise du chemin piétonnier.

**RÉHABILITATION DU RESTAURANT SCOLAIRE :** les locaux du restaurant scolaire nécessitent une réhabilitation en matière d'isolation thermique, chauffage et bardages clins. Le Conseil approuve le projet estimé à un montant HT de 161 190 €. La mission de maîtrise d'œuvre proposée par le cabinet Fabri s'élevant à 19 440 € HT est également approuvée.

Le Conseil charge le Maire de déposer des demandes de subventions au titre de la DETR (Etat), auprès du Conseil Général et de la Communauté de Communes Caux Austreberthe

TRAVAUX	135 000.00 €
Imprévus (5%)	6 750.00 €
MOE	19 440.00 €
<b>MONTANT TOTAL HT</b>	<b>161 190.00 €</b>

Subvention du Département	Taux : 25 %	40 297.50 €
DETR	Taux : 30 %	48 357.00 €
C.C.C.A.		20 000.00 €
T.V.A.		32 238.00 €
<b>Autofinancement:</b>		<b>84 773.50 €</b>

## INFORMATIONS :

**ÉCOLE - Ouverture d'une classe :** le Maire signale que les effectifs de l'école conjugués au nombre de naissances enregistrées en 2016 devraient permettre l'ouverture d'une nouvelle classe lors de la prochaine rentrée. Les locaux existants permettent cette ouverture.

**MARNIÈRE RUE ÉMILE ÉLIOT :** la demande de subvention auprès du Conseil Général sera traitée prochainement par la commission. Concernant celle de l'Etat au titre du Fonds Barnier, la Commune est autorisée à démarrer les travaux.

## DEMANDE D'OUVERTURE D'UN CENTRE DE LOISIRS :

lecture d'un courrier de la part de parents d'élèves qui demandent l'ouverture d'un centre de loisirs. Le projet sera étudié par la commission scolaire.

**PROJET DE P.L.U. COMMUNAL :** le P.L.U. de la commune a été arrêté dernièrement par le bureau de la Communauté de Communes. L'enquête publique sera lancée après avis des services de l'Etat.

**DÉLÉGUÉS DU SYNDICAT DE BASSIN VERSANT :** le Conseil est informé de la désignation par la Communauté de Communes Caux Austreberthe des délégués du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec :

- M. PREVOST : titulaire - M. EMO : suppléant.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION COMMUNALE :

communication de L'INSEE :

Population légale en vigueur à compter du 01/01/2019.

Population municipale : 1 773 - Population comptée à part : 22 - **Population totale : 1 795.**

**PROJET FUTURE VOIE :** une réunion du comité de pilotage « RD 143 – Echangeur A150 » a eu lieu en octobre 2018.

En l'absence actuelle de liaison entre la vallée et le plateau, le projet a pour but de réduire le trafic des poids lourds qui transitent dans les zones urbaines pour alimenter les entreprises de la vallée. Le potentiel de trafic est estimé à 2 500 véhicules/jour.

Trois variantes ont été présentées. La plus intéressante sera réétudiée avec réutilisation au maximum de l'ancienne route de Villers et remontée du plateau vers l'échangeur de l'A150.

## FINANCES :

**COMPTE ADMINISTRATIF 2018** : le Compte Administratif 2018 est adopté à l'unanimité et s'équilibre comme suit :

**Fonctionnement** : Dépenses : 1 648 094.75 € -  
Recettes : 1 601 735.71 € - Report N-1 + 151 165.49 €

**Investissement** : Dépenses : 810 789.69 € -  
Recettes : 2 214 881.17 € - Report N-1 -1 166 503.64 €

**Excédent** : 342 394.29 €

Suite à la demande formulée lors de la précédente réunion du Conseil Municipal, il est précisé que les économies des charges à caractère général en 2018 de 14% relèvent principalement des postes suivants :

- Réduction des fuites d'eau
- Coupure nocturne de l'éclairage public
- Suppression d'achats de petits matériels et de fournitures (fin des APS)
- Report d'entretiens courants (fertilisation, voirie, bâtiments)
- Réduction des animations et du nombre de bulletins municipaux
- Suppression des photocopies couleur

**TAUX D'IMPOSITION** : au vu des nouvelles contributions le Conseil décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition suivants :

	Bases notifiées	Taux votés	Variation des taux	Produit voté
T.H.	1 853 000	16.42 %	0 %	304 263
TFPB	2 594 000	16.90 %	0 %	438 386
TFPNB	41 800	40.74 %	0 %	17 029
CFE	2 137 000	22.87 %	0 %	488 732
TOTAL	6 625 800			1 248 410

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Le Conseil décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations :

A.C.V.E : 935 € - Association du Souvenir : 750 € - Aristraitchats : 300 € - C.N.V.E : 750 € - Club d'Amitié aux Anciens : 750 € - Comité de jumelage : 1 170 € - Coopérative scolaire : 2 000 € - Espoir LAO : 250 € - F.C.V.E : 750 € - Hathor : 575 € - Jardins ouvriers : 180 € - Karaté : 930 € - Mains Agiles : 750 € - Majos Stars de Villers-Ecalles : 930 € - P.P.V.E : 750 €.

Il est précisé qu'en l'absence de présentation des comptes de l'association au 31 décembre de l'année en cours, les subventions votées ne pourront plus être versées.

**ASSOCIATION PROJECTEUR** : le Conseil décide d'attribuer une subvention d'un montant de 575 € à l'association « Projecteur ».

**BUDGET PRIMITIF 2019** : le Budget Primitif 2019 est adopté à l'unanimité, et s'équilibre comme suit :

**Fonctionnement** : dépenses et recettes : 1 755 403 € -  
**Investissement** : dépenses - R.A.R. et recettes 1 396 856 €

**MODIFICATION DES RÈGLEMENTS** : il est proposé au Conseil d'apporter les modifications suivantes aux règlements :

## LOCATION DES SALLES :

1. L'usage des appareils de cuisson au gaz est interdit.
2. Les repas, barbecues ... à l'extérieur sont interdits.
3. Des utilisations gratuites supplémentaires pourront être accordées aux associations pour des événements culturels (concert, théâtre, cinéma...)

La modification est approuvée par 16 voix et 2 voix contre.

**TRANSPORT – GARDERIE – RESTAURANT SCOLAIRE** : autorisation des photographies pour les besoins de communication de la collectivité. La modification est approuvée à l'unanimité.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2019

**PROJETS 2019 - route des Campeaux** : le Maire signale l'absence de réponse d'un propriétaire aux demandes d'acquisition pour l'emprise du chemin piéton. Une solution alternative a été proposée de l'autre côté de la voie sur une partie du linéaire avec 2 options :

- Option A : utilisation du chemin rural existant.
- Option B : création d'une écluse le long d'une propriété bâtie pour créer un trottoir.

Le Conseil est appelé à se prononcer sur ces options : option A 9 voix, option B 7 voix

**MARCHÉ VOIRIE - route des Campeaux** : le Conseil valide le marché avec ASTEN pour 236 910 € et la tranche optionnelle sous réserve de non dépassement du montant de l'estimation.

**GARANTIE D'EMPRUNT LOGISEINE :** la société HLM LOGISEINE a prévu de réaliser des travaux de réhabilitation des 20 pavillons situés allée des Myosotis et a contracté un prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant global de 1 047 733.82 €. Le Conseil rejette la demande de garantie d'emprunt demandée par LOGISEINE considérant l'ancienneté de ces logements situés en zone inondable et du coût trop important des travaux au regard de la valeur des biens.

**TARIFS DES TRANSPORTS :** le Conseil Municipal confirme l'application des décisions antérieures concernant les transports scolaires :

- Maternelles et élémentaires : prise en charge totale des frais, sauf retards d'inscriptions.
- Collégiens et lycéens : pas de prise en charge (hors CCAS) des frais, les collèges et lycées n'étant pas de compétence communale.

**PLAN LOCAL D'URBANISME :** le Conseil prend connaissance du projet de P.L.U. arrêté par la Communauté de Communes, qui ne soulève aucune observation.

**ACQUISITION DE PARCELLES :** sous réserve de l'accord des propriétaires, le Conseil approuve l'acquisition, au prix de 5 € le m<sup>2</sup>, de parcelles situées en bordure de la route des Campeaux en vue de la création du chemin piétonnier prévu dans le cadre des travaux d'aménagement. Les emprises définitives seront déterminées par le géomètre. M. le Maire est chargé de signer les actes

**RD 88 AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ :** le Conseil approuve le devis-programme de maîtrise d'œuvre établi par INGETEC pour l'étude et le suivi des travaux d'aménagements de sécurité de la RD 88 pour un montant forfaitaire TTC de 15 852.00 €

**ÉCLAIRAGE PUBLIC :** le Conseil prend connaissance du bilan des réductions des plages horaires de l'éclairage public.

La première décision a réduit la consommation de 22 % (réduction des horaires sur les voies communales). La deuxième décision a réduit la consommation de 39 % (réduction des horaires sur les voies départementales). Les 61 % de baisse de consommation génèrent une économie annuelle de 13 000 € et une non-consommation de 136 000 kw/h (équivalent à la consommation annuelle de 124 personnes).

**CIRCULATION ROUTIÈRE :** bilan des vitesses et trafic routier enregistrés :

- Rue Pasteur à hauteur du n° 521 : 1110 véhicules/jour pour une moyenne de 47 km/h et 34 % des véhicules en excès de vitesse
- Route de Duclair à hauteur du n° 2033 : 4630 véhicules/jour pour une moyenne de 45 km/h et 21 % des véhicules en excès de vitesse
- Ancienne route de Villers : 95 véhicules/jour pour une moyenne de 31 km/h et 1 % des véhicules en excès de vitesse. Il est noté la division par 10 du nombre de véhicules suite à mise en impasse.

## Etat Civil



### NAISSANCES

Arthur ANDRIES	14 mars 2019
Louise PERRUCHÉ	26 avril 2019
Noé CASTEL BOUQUET	11 mai 2019
Eden ROSAY	29 mai 2019
Ewa CAVÉ	17 juin 2019
Martin GAINVILLE	4 juillet 2019
Soën LANGLOIS	11 août 2019
Garance MARCADÉ	20 août 2019
Maé LEBLOND	20 août 2019
Alec JIBON	22 août 2019
Marceau POTDEVIN	22 août 2019



### MARIAGES

Céline NEVEU et Kévin GROSSARD	8 juin 2019
Elodie GRUEL et Romain DESSEROIT	22 juin 2019
Justine HAUBERT et Jérémy CELLIER	20 juillet 2019
Vanessa HAMELIN et Laurent PLANQUOIS	24 août 2019
Angélique PAYOT et Philippe BERRUBÉ	31 août 2019



### DÉCÉS

Anne-Marie PHILIPPET	5 mars 2019
Frédéric ELIE	11 mars 2019
Joseph FOSSÉ	29 mai 2019
Christian HALAVENT	7 juin 2019
Jean DURIAUX	15 juillet 2019
Pascal ROSÉE	23 juillet 2019
Paulette DELACOUR	23 juillet 2019
Claude DUBOIS	25 juillet 2019
Jack DUPONT	6 sept. 2019



## CCAS

Le CCAS offre, aux personnes âgées de 63 ans et plus, un repas ou un colis pour les fêtes de fin d'année.

Vous avez dû recevoir un courrier avec un coupon réponse. Si ce n'est pas le cas, veuillez vous adresser à la Mairie ou téléphoner au 06 03 16 00 37.

Janine Mouton

## ANIMATIONS

*Chasse aux œufs et  
Spectacle de Pâques du  
dimanche 31 mars 2019*

Près de 90 enfants avaient répondu présents pour la chasse aux œufs. Entourés des parents, grands-parents, frères et sœurs ... Les plus petits se sont lancés à la recherche des œufs colorés et les plus grands devaient répondre à un questionnaire sur Villers-Ecalles et les abords de la salle Raimbourg.

Les enfants de 3 à 6 ans devaient trouver 5 œufs avec des pastilles de couleur et le plus chanceux a trouvé le gros œuf couleur or qui lui permettait de remporter en plus d'un petit sachet d'œufs en chocolat, une grande poule en chocolat fabriquée pour cette occasion par la Fournée de Lulu. La petite chanceuse du jour a été Wendy.

Les plus grands de 7 à 12 ans se sont promenés, de l'aire de jeux jusqu'au terrain de pétanque, afin de répondre au questionnaire. Une question subsidiaire était également posée pour remporter une grande poule en chocolat. Pour remporter cette belle poule, il fallait donner le poids au plus près des chocolats achetés pour ce bel après-midi. C'est le jeune Enguerrand qui s'en est le plus approché.

La chasse terminée, petits et grands se sont dirigés vers la salle Raimbourg. Chaque enfant s'est vu remettre un petit sachet d'œufs en chocolat. Ensuite chacun a pu prendre place pour assister au spectacle proposé par la commission animation.

Cette année, Doudou le clown a emmené nos jeunes Villers-Ecallois en voyage à Hawaï. Plusieurs enfants, et même une grande enfant puisque c'était une maman, sont montés sur scène pour aider Doudou à raconter son histoire avec tous ses ballons sculptés aux multiples couleurs.

A la fin du spectacle, chaque enfant s'est vu remettre un ballon sculpté et nous avons partagé le goûter.





## SAINT-JEAN

Vous étiez plus de 600 personnes à avoir pris place sur l'esplanade de la mairie pour notre traditionnel pique-nique du feu de la St Jean qui s'est déroulé le samedi 29 juin dernier. A 19h30, les Majos Stars donnaient le ton à cette belle soirée d'été avec de nombreuses danses, figures et portés.

Un grand merci à toutes les majorettes qui depuis plusieurs années nous font le plaisir d'être présentes. Pendant ce spectacle, chacun pouvait trinquer avec le verre de l'amitié offert par la municipalité. Et c'est à 21h30 que le groupe Collins Thomas prenait possession de la scène pour vous entraîner sur la piste. Vers 23h, le feu s'embrasait, un émerveillement pour tous. Vous êtes d'ailleurs de plus en plus nombreux à venir voir ce moment magique de la soirée. Quelques minutes plus tard la musique reprenait de plus belle pour votre plus grand plaisir. Puis chacun a regagné sa maison, des souvenirs plein la tête, les yeux remplis d'étoiles pour les enfants et beaucoup d'entre vous sont repartis en pensant déjà à l'année prochaine. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour que cette fête soit réussie, les employés municipaux pour la préparation du site en amont, les membres de la commission animation, les élus, conjoints, enfants et nos amis Villers-Écallois qui répondent présents pour nous aider pour la préparation et le déroulement de la soirée.

Et surtout merci à vous tous de venir nous retrouver chaque année.



## FÊTE DES ASSOCIATIONS



Cette année, la fête des associations s'est déroulée sur l'esplanade de la mairie. C'est dans un esprit convivial que la journée s'est passée. De nombreuses démonstrations se sont succédées tout au long de la journée, le taekwondo avec un parcours d'initiation pour les enfants, la danse orientale (Hathor) qui a invité le public à venir danser avec elle, le Modern Jazz (ACVE) qui nous avait concocté une belle chorégraphie avec des danseuses de niveaux différents, les Majorettes (Majos Stars) qui nous ont accompagnés tout au long de la journée et qui ont eu la gentillesse de me faire une jolie surprise à la fin de leur dernière danse en inscrivant mon petit surnom avec leurs pompons, le théâtre d'improvisation (Proj 'acteurs) avec sa représentation. D'autres associations avaient décoré leurs stands, le comité de jumelage aux couleurs de leur ville jumelle Beelen en Allemagne avec de nombreuses photos. Le CNVE, lui, avait exposé tout le matériel nécessaire au bon déroulement de la pratique du canoë. D'autres associations comme les Pas Pressés, Famille Nature et le karaté ont permis aux visiteurs de découvrir leurs activités en passant à leurs stands. Horizon, notre 1<sup>ère</sup> radio associative de Seine-Maritime était représentée par son animateur Fred qui, tout au long de la journée a présenté les associations et les démonstrations. L'après-midi un concours de pétanque avait été organisé et ce sont les présidents du Football Club de Villers-Ecalles (FCVE), M. Albert Certenais et M. Georges Leprest de l'association du souvenir qui l'ont chapeauté. A la fin du concours chaque équipe a été récompensée. Certains ont pu profiter d'un temps de zénitude sous les arbres avec une séance de sophrologie animée par Nadia Barr (association « une parenthèse rien que pour vous »). D'autres associations comme REVE et Art Triangle proposaient une activité manuelle et du graff.

La restauration a été assurée le midi par Alex Pizza, le pizzaiolo de Villers-Ecalles et la buvette était tenue par les Majos Stars.

Cette année pour terminer la journée, une retraite aux flambeaux vous était proposée à 21h. Les Majos Stars ont pris place à l'avant du cortège et vous étiez très nombreux à avoir répondu présents pour cette nouveauté.



*Nous tenons à remercier toutes les associations présentes.*





## EXPOSITION PEINTURE

Notre exposition d'arts s'est déroulée le samedi 21 septembre et le dimanche 22 septembre 2019. 8 artistes sont venus exposer leur travail. Cette année, 2 photographes étaient présents, il s'agissait d'Antony Garcia et Johann Solon. Antony Garcia photographie des animaux, plus particulièrement ceux que l'on trouve en forêt, les chevreuils, cerfs, écureuils et le renard. Durant ces 2 jours, les visiteurs ont donc découvert « le renard » pris dans diverses positions et activités. Notre second photographe fait des photos de femmes avec différents effets et choses du quotidien. Samedi, un shooting était proposé aux personnes le souhaitant, une vingtaine de personnes ont ainsi pris la pose pour une série de portraits et dimanche, chacun a pu découvrir comment un professionnel travaillait sur des clichés en noir et blanc pour arriver à une certaine perfection.

Sophie Vilet, notre artiste graphiste Villers-écalloise avait répondu présente comme chaque année et nous sommes toujours en admiration devant ses dessins qui présentent une telle précision. Sophie a tout simplement un coup de crayon exceptionnel.

5 peintres ont exposé leurs toiles : Denise Biard, Barry Cholez, Séverine Horcholle, Juliette Martin et Josette Vatinel. Tous les styles étaient représentés et sur les tableaux on pouvait découvrir des personnages, des paysages, des portraits...

Durant ce week-end les artistes ont pu échanger entre eux sur chacune de leurs techniques.

L'association REVE était présente et a animé un atelier peinture avec les enfants, de beaux dessins ont été réalisés. Nous remercions les membres de l'association pour leur participation.

Si vous aussi Villers-Ecallois, vous êtes passionnés de peinture, photos, pastel ou tout autre art, n'hésitez pas à nous contacter sur le mail suivant [v.granlin@villers-ecalles.fr](mailto:v.granlin@villers-ecalles.fr)

*Valérie Granlin  
Adjointe Animation*



## OCTOBRE ROSE

Ce samedi 12 octobre, vous étiez nombreux à nous avoir retrouvés pour une marche afin de soutenir l'opération « Octobre Rose ». Cette année encore, nous avons demandé aux membres de l'association « les Pas Pressés » de bien vouloir choisir un parcours adapté à tous et aussi d'encadrer la marche.

Après la traditionnelle photo de groupe prise cette année devant la mairie, vous êtes tous partis sous un beau soleil pour cette petite randonnée.

Pour beaucoup d'entre vous cette matinée d'octobre est devenue une tradition, et nous retrouvons avec grand plaisir les Villers-Écallois mais aussi de nombreux membres des différentes associations de la commune qui viennent soutenir cette action.

A l'issue de cette marche, chacun a pu assister au petit goûter offert par la municipalité. Plusieurs d'entre vous ont planté des cyclamens devant la mairie et d'autres ont pu se relaxer durant la séance de sophrologie proposée par Mme Nadia Barr de l'association « une parenthèse rien que pour vous ».

Il est important pour nous, membres de la commission animation de pérenniser ce moment de rencontre, de partage et de convivialité. Cette action nous permet de soutenir les personnes atteintes de cette maladie, d'apporter un moment de réconfort à tous, car nous sommes tous conscients que chacun d'entre nous peut être atteint un jour. Il est bien rare malheureusement de ne pas connaître quelqu'un de concerné. Certaines personnes s'isolent quand elles sont confrontées à la maladie et nous aimerions dire à tous et à toutes que la maladie n'est pas une honte, que de rester seul n'est pas une solution, qu'il ne faut pas hésiter à venir nous rejoindre lors de nos différentes animations et notamment pour la prochaine édition en octobre 2020.

*Pour la commission animation*

*Valérie Granlin*



## VOIRIE

### RÉFECTION DE LA ROUTE DES CAMPEAUX



La largeur de la route des Campeaux qui était de 3,80m (voir moins à certains endroits), a été portée à 4m20 et à 4m50 dans les courbes. Deux rétrécissements ont été créés **avec des plateaux surélevés afin de réduire la vitesse car nous sommes en agglomération. L'entrée de la route, côté lotissement de la Ferme, a été réduite pour protéger les piétons qui s'engagent sur le passage protégé. La vitesse est limitée à 30 km/h afin de faciliter le croisement. Un chemin piétonnier a été créé en direction de Barentin. Au départ, il passe à gauche par le chemin en gravillons, remonte dans le bois et passe ensuite à droite à la sortie du bois. Un espace enherbé a été créé pour sécuriser les piétons.**



## CIVISME

### LA DIVAGATION DES CHIENS ET DES CHATS

Définition : selon l'article L. 211-23 du Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM), le chat et le chien sont considérés comme étant en état de divagation dans les situations suivantes :



**Pour le chat :** lorsqu'un animal non identifié est trouvé à plus de 200 mètres des habitations, ou trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître, et qu'il n'est pas sous la surveillance immédiate de ce dernier. Egalement, tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.



**Pour le chien :** lorsque ce dernier est en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau ; qu'il n'est plus sous la surveillance de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ; qu'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse, et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

### LE BRÛLAGE DES DÉCHETS À L'AIR LIBRE EST INTERDIT

La circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts précise que cette pratique est strictement proscrite.

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) ou des risques d'incendie, le brûlage des déchets (plastiques notamment mais aussi déchets verts) pose des problèmes notables en matière sanitaires, puisque la combustion des végétaux émet des polluants tels que des particules fines ou des gaz toxiques ou cancérigènes.

Quels sont les déchets concernés par cette situation ? Ce sont les déchets verts (tontes de pelouses, tailles de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore feuilles mortes...), mais aussi les autres déchets ménagers et assimilés.

## PATRIMOINE

L'opération « active » du moment est la réhabilitation du restaurant scolaire. L'étude initiale a été menée par la commission patrimoine bâti en 2016. A cette époque un accroissement du nombre de rationnaires avait été enregistré et une extension du réfectoire des « petits » de l'ordre de 40 m<sup>2</sup> était associée à la réhabilitation de l'enveloppe extérieure (clin et toiture terrasse). Deux contraintes sont apparues ensuite :

- La baisse des recettes communales courant 2017 (voir édito du n° 112) qui a mis le projet en veille,
- La confirmation des orientations du PPRI (Plan de Prévention des Risques naturels d'Inondation) qui classe le secteur d'implantation de l'établissement en zone d'aléa moyen. A ce titre, une surélévation de la zone d'extension aurait dû être de l'ordre de 0.80 mètre. Cette disposition a rendu le projet non réalisable compte tenu du dénivelé avec les locaux existants.

Au printemps 2019, la situation des finances communales étant redevenue plus sereine, lors de l'établissement du budget le Conseil Municipal a adopté sa réalisation. Alors, avec pour objectif de réaliser les travaux au cours des congés scolaires estivaux, une course contre la montre s'est engagée pour « monter » les dossiers administratifs, techniques et financiers.

La consultation des entreprises a eu lieu en mai et à ce stade, deux lots sur quatre étaient sans offre de la part des entreprises. Il a donc été nécessaire d'engager une seconde consultation avec pour conséquence une signature des marchés en juillet 2019, donc une impossibilité de respecter le planning envisagé. Depuis fin août les entreprises sont à pied d'œuvre, pour réaliser :

- Le remplacement des clins et le renforcement de l'isolation thermique des parois extérieures,
- Le remplacement de l'étanchéité de la toiture terrasse et le renforcement de son isolation thermique,
- La réfection des peintures de l'ensemble des huisseries extérieures et du grand réfectoire,
- Le remplacement et l'optimisation des performances des équipements de distribution du chauffage.

A noter que pour les équipements de chauffage la situation était très critique depuis 2 ans et que des infiltrations issues de la toiture terrasse ont été enregistrées en fin de période scolaire. La réalisation de ce chantier devenait donc impérative pour l'accueil des enfants dans des conditions sereines. L'extension n'étant pas réalisable, l'organisation du service a été adaptée. Le chantier doit s'achever au cours des congés scolaires de la Toussaint.

Le budget prévisionnel de l'opération s'établit comme suit :

Coût des travaux, Maîtrise d'Œuvre & missions de contrôle technique et sécurité des travailleurs

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE	LOT				VALEUR DU MARCHÉ HT
	1	2	3	4	
PREVOST	Isolation Thermique par l'Extérieur				41 844,34 €
EGE		Etanchéité			30 673,50 €
SAS HERBELIN			Peinture		7 090,00 €
ANVOLIA				Chauffage ventilation	37 700,00 €
<b>Sous-total travaux</b>					<b>117 307,84 €</b>
Cabinet Fabri	Maîtrise d'Œuvre				19 440,00 €
Socotec	Contrôle Technique				2 620,00 €
Socotec	Mission Sécurité & Protection Santé des travailleurs				1 800,00 €
<b>COÛT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX Y COMPRIS HONORAIRES &amp; CT</b>					<b>141 167,84 €</b>

Valeur des subventions attribuées

ETAT - DETR		41 024,00 €
DEPARTEMENT		34 187,00 €
Communauté de Communes		20 000,00 €
<b>CUMUL DES SUBVENTIONS</b>		<b>95 211,00 €</b>
<b>PART RESIDUELLE A CHARGE DE LA COMMUNE (HT - la TVA est récupérée)</b>		<b>45 956,84 €</b>



## DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU NUMÉRIQUE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

En raison d'un certain nombre d'impondérables et malgré la présence physique du réseau sur le territoire communal, il s'avère que l'arrivée de la fibre sera différée de quelques mois. Des difficultés d'implantation du réseau en amont des 2 armoires qui alimentent la quasi-totalité des habitants de Villers-Ecalles et les travaux liés à l'A150 en sont les causes majeures. Vous trouverez ci-après les informations qui émanent du syndicat mixte Seine-Maritime Numérique :

« Seine-Maritime Numérique (ou SMN) a pour mission principale de déployer le FttH (Fiber to the Home, ou fibre optique jusque chez l'habitant) dans les communes où les opérateurs privés n'interviendront pas, c'est-à-dire dans les communes les plus rurales du département, soit un peu plus de 600 communes, dont Villers-Ecalles. Initialement prévu en 2014 sur une durée de 15 ans (fin en 2029), ce programme de déploiement du Très Haut Débit a été ramené à fin 2023 pour le raccordement des dernières habitations.

« Les sous-répartitions optiques (ou armoires de rue) qui vont desservir Villers-Ecalles seront ouvertes à la commercialisation à l'été 2020, au mieux. Les armoires elles-mêmes devant être réceptionnées techniquement trois mois avant, avec les liens optiques entre ces armoires et le Nœud de Raccordement Optique (NRO) situé à Barentin. En amont des points de branchements optiques et des armoires de rue, c'est toute une chaîne à construire pour constituer ce nouveau réseau à Très Haut Débit, avec son lot d'aléas. »

« Au moment de l'ouverture commerciale, des réunions publiques seront organisées par Seine-Maritime Numérique, avec notre délégataire Connect76 en charge de l'exploitation du réseau optique et les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) qui voudront bien être présents sur notre réseau ; ceux-ci viendront présenter leurs offres aux habitants, ou parfois même ils assureront votre information par un courrier commercial.

Nous souhaitons que tous les FAI soient présents sur notre réseau, ce qui n'est pas certain dans les premiers mois ; SFR et Orange seront présents au moment de l'ouverture commerciale dans notre commune. Il ne tient qu'aux autres FAI, petits ou grands, de venir commercialiser leurs

offres sur notre réseau ? C'est le FAI que l'habitant aura choisi, parmi ceux présents, qui viendra faire la connexion entre le point de branchement optique sur le domaine public (l'extrémité du réseau construit par Seine-Maritime Numérique) et l'intérieur de son domicile. »

Mise en garde contre d'éventuels démarchages frauduleux.

Seine-Maritime Numérique a été informé par une commune où la fibre optique est commercialisée d'un démarchage à domicile d'individus, qui demandent de prendre en photo l'intérieur des domiciles, sous prétexte de l'arrivée de la fibre optique... Il est fort probable que ces agissements se renouvellent ailleurs, même là où la fibre optique n'est pas encore commercialisée.

SMN rappelle à cette occasion que dans tout le processus de construction du FttH, même si nous allons au plus près de chaque logement, nous n'allons jamais chez l'habitant. La seule exception se limite à la sollicitation des habitants concernés par un déploiement aérien et en appui sur les façades de leurs maisons, pour que le particulier donne son accord à une convention : c'est un salarié d'une entreprise titulaire d'un marché de SMN qui sollicite les particuliers, qui doit justifier son identité, et expliquer sa demande.

En phase de commercialisation, c'est le FAI (Fournisseur d'Accès à Internet : SFR, Orange, ...) que le particulier a retenu qui envoie une équipe au domicile du demandeur, pour installer la prise optique et réaliser la connexion au réseau.

*Michel SAUMON*



## ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE DE VILLERS-ECALLES

La Communauté de communes souhaite faire évoluer son règlement relatif à la déchèterie de Villers-Ecalles afin de prendre en compte la mise en place d'un contrôle d'accès par badge à compter du 6 janvier 2020.

A partir de 2020, l'accès à la déchèterie intercommunale s'effectuera grâce à un badge magnétique pour les seuls administrés résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Caux-Austreberthe. L'attribution initiale du badge par foyer sera délivrée gratuitement et valable sans limitation de durée dans le temps.

### Cette solution permettra :

- d'assurer un suivi des passages et des flux entrants
- d'améliorer les conditions d'accueil sur le site : fluidité de la circulation, identification et traçabilité des déchets, etc.
- de repérer plus facilement les usagers non autorisés et ainsi d'éviter de faire porter le surcoût engendré aux administrés de l'intercommunalité.

### Le nombre de passages autorisés non facturés par année civile est porté à :

- **12** pour les communes bénéficiant d'une collecte en porte-à-porte pour les déchets verts (Barentin, Pavilly, Limésy),
- **36** pour les autres communes (Blacqueville, Bouville, Emanville, Goupillières, Sainte-Austreberthe et Villers-Ecalles).

Il correspond aux pratiques constatées sur le territoire.

### Un tarif unique est créé, équivalent à 10 € en cas de :

- **perte** : signalement à effectuer dans les plus brefs délais afin que le badge soit désactivé.

Une nouvelle carte sera attribuée à la demande de l'utilisateur en échange de facturation.

- **passage supplémentaire** : au-delà des passages autorisés non facturés par année civile.

### Délivrance des badges :

L'utilisateur devra en faire la demande en complétant un formulaire en ligne sur le site internet [www.ccauxaustreberthe.fr](http://www.ccauxaustreberthe.fr) ou se rendre à l'accueil de sa mairie de résidence avec un justificatif de domicile de moins de six mois et une pièce d'identité. Le retrait de la carte s'effectuera en mairie une semaine après le dépôt complet du dossier.



## LES PAS PRESSÉS

### L'Ascension dans la Manche pour les Pas Pressés

Quinze membres de l'Association des Pas Pressés se sont rendus en week-end de randonnée dans la Manche, du jeudi de l'Ascension au dimanche suivant. Les organisateurs, Françoise et Daniel, leur avaient trouvé un gîte aux environs de Villedieu-les-Poêles.

Comme d'habitude, deux jours et demi de marche au programme : le vendredi, 19 kilomètres en bord de mer ou plutôt des prés salés. Rendez-vous au village de Genêts et direction la Pointe du Grouin du Sud, départ des traversées de la Baie du Mont-Saint-Michel. Un itinéraire sans difficulté avec toujours en point de mire le rocher de Tombelaine et l'Abbaye, sous un soleil généreux. Puis retour aux voitures pour le déjeuner avant de continuer vers le Bec d'Andaine et ses petites dunes.

Le samedi a été l'occasion d'arpenter les chemins escarpés du littoral de la Manche au sud de Granville. Le point de départ avait été fixé dans le village de Champeaux, un peu à l'intérieur des terres. Le parcours a ensuite emprunté les sentiers du bord de falaise, à partir de Carolles, avec de superbes panoramas et les célèbres cabanes Vauban. Un chemin très fréquenté qui a fatigué les organismes avec ses 18 kilomètres assez techniques sous un soleil intense.

Enfin, le dimanche matin, une dernière petite randonnée d'une dizaine de kilomètres a permis de faire une boucle autour du village de La Chaise-Beaudouin, situé non loin du gîte.

Si cela vous donne envie, venez nous rejoindre...

La reprise a eu lieu début septembre et l'assemblée générale le 18 octobre.

*Le secrétaire de l'Association,  
Monsieur AUVRAY Daniel.*

## LES MAJOS-STARS

Les majorettes de Villers-Ecalles ont eu une année très chargée. Elles ont repris tout d'abord en août 2018 par un défilé à Sévis près de Dieppe où elles ont effectué différentes danses avec plusieurs sortes d'accessoires de 14h à 17h30. Ensuite, elles ont continué leur entraînement tous les lundi et mercredi jusqu'en décembre. Les sept grandes sont allées au marché de Noël de Duclair pour réaliser des petites prestations et tenir le stand d'une autre association qui se nomme la « VIE SELON LILI » pour une petite fille atteinte d'une maladie très grave et rare.

En décembre également a eu lieu la sortie de Noël des majorettes. Les petites et certaines moyennes sont parties à Rouen pour le cirque de Noël et les plus grandes sont allées à la patinoire puis un mercredi, il y a eu la distribution des cadeaux du Père Noël.

En février 2019, les majorettes ont participé aux 30 bornes de Saint Paër où elles ont rejoint l'association de la « VIE SELON LILI ». Elles ont effectué des danses pendant environ 1 heure.

En avril, les Majos-Stars ont participé au festival des majorettes d'Offranville où il y avait plusieurs clubs de Seine-Maritime, du Nord et une dizaine de clubs des environs de Dieppe. Les Majos-Stars ont été très bien placées. Bravo les filles !!!

En mai a eu lieu leur gala et pour la première année il n'y avait pas de repas. Cette soirée s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Il est bien dommage que les habitants de Villers-Ecalles ne se déplacent pas beaucoup. Ce gala avait pour but de recueillir des dons pour notre petite Lison de l'association « LA VIE SELON LILI ». Les Majos-Stars de Villers-Ecalles ont eu la joie de rencontrer les majorettes de Doudeville pour effectuer sept danses afin de les aider à recevoir plus d'argent. Durant cette soirée, la présidente a remercié Monsieur Bouillon, les majorettes de Doudeville, Lison et ses parents et Madame Granlin. Un remerciement particulier aux Majos-Stars et aux membres de l'association car, sans eux, le gala et les défilés ne pourraient pas avoir lieu.

Lors de cette soirée, il y a eu des ventes de petites chouettes, porte-clés, sacs pour l'association de « LA VIE SELON LILI » et au final de la soirée les Majos-Stars ont reçu près de 400 €. Cela est super ... une partie a déjà été remise à l'association de LILI et cette année, nous lui remettrons le reste avec un petit plus.

Les Majos-Stars ont également participé à un grand événement de la région : « L'ARMADA ».

Elles ont effectué des parades pour la course des marins qui avait lieu le 15 juin à 8h. Elles ont été très applaudies, il y avait beaucoup de monde. Ensuite, elles sont allées prendre des photos devant différents bateaux de l'Armada avec plusieurs personnes dont Lison, les membres de l'association de « LA VIE SELON LILI », Monsieur Bouillon ...

Elles ont participé à différents défilés comme Sévis, Hautot Saint Sulpice. A la fête de la jeunesse de Barentin, elles ont été très appréciées et applaudies. En juin, au feu de la Saint Jean de Villers-Ecalles, elles ont eu beaucoup de succès.

En juillet, elles étaient en vacances et ont repris en août pour le défilé de Sévis près de Dieppe. Fin août, pour le forum des associations, elles ont effectué différentes danses durant cette journée et le soir, elles ont parcouru les rues de Villers-Ecalles haut pour la retraite aux flambeaux. Elles ont défilé également le 29 septembre à Bardouville.

2020 sera une grande année pour les majorettes car le club fêtera ses 15 ans.

### Un festival peut-être, ou un gala ?

Des nouvelles tenues sont en commande, une nouvelle sono, des grands défilés et probablement une grande surprise pour les majorettes... ce sera certainement une année bien chargée !!!

### Bravo les filles !!!

Fille ou garçon, à partir de 3 ans, si vous voulez rejoindre les Majos-Stars de Villers-Ecalles, vous pouvez venir faire un essai avec de la musique moderne ou ancienne. Nous utilisons différents accessoires : le bâton de majorette, le chapeau, les éventails, les cannes, les parapluies, le bâton lumineux pour la nuit et le bâton feu pour les plus grandes.

Venez le lundi soir de 18h à 20h salle Pasteur ou le mercredi de 13h45 à 16h salle Raimbourg.

Pour plus de renseignements, contactez la présidente Madame Foucault Aurélie au 06 56 79 63 35 ou foucaultaurelie@gmail.com ou sur Facebook.

*A bientôt les Villers-Ecallois.*

*Les Majos-Stars de Villers-Ecalles*



## FOOTBALL CLUB DE VILLERS-ECALLES



Une nouvelle saison vient de commencer. Le premier match s'est déroulé le 8 septembre à Barentin ; résultat : 2 à 2, très bien. L'inquiétude pour ce premier match pouvait déterminer la suite de la saison avec un effectif renouvelé, la mayonnaise allait-elle prendre ?

Un bon état d'esprit et une bonne ambiance ont laissé entrevoir une bonne saison, même si il est encore trop tôt pour le dire.

Participez aux entraînements, écoutez vos dirigeants et tout ira bien. Vous prouverez que nous avons eu raison d'accepter le repêchage en 1ère division.

Nous sommes à la recherche d'un candidat pour l'arbitrage. Stage payé par le club, téléphonez à Albert (président) 06 37 29 02 52.

Le F.C.V.E. et l'Association du Souvenir ont organisé un concours de pétanque à l'occasion du forum des associations 2019 de Villers-Ecalles. Nous remercions sincèrement tous les joueurs et les organisateurs ... A l'année prochaine ...

### Dates à retenir pour les lotos du F.C.V.E :

- le vendredi 29 novembre et le dimanche 1er décembre 2019, salle Raimbourg



Enseignement par professeur de karaté 5ème DAN diplômé, accompagné de 2 assistants 3ème DAN titulaires du DIF

### À SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE

SALLE POLYVALENTE NORBERT MARÉCHAL (dojo)

#### MARDI

Cours ENFANTS (6-10 ANS) 16h à 19h  
Cours ADOS ADULTES (blanche - verte) 19h à 20h



#### VENREDI

Cours ENFANTS (6-10 ANS) 16h à 19h  
Cours ADOS ADULTES (bleue - noire) 19h à 20h

**BABY KARATÉ** dès 3 ANS le samedi de 11h à 11h45

**BODY KARATÉ** le lundi de 19h15 à 20h15

### À VILLERS ÉCALLES

SALLE POLYVALENTE ANDRÉ RAIMBOURG

#### MERCREDI

Cours ADOS ADULTES tous les grades 19h à 20h30



Cours pour toute la famille, (dès 3 ans) baby, enfants, ados, adultes.

Premier cours d'initiation gratuit et sans engagement.

Renseignements par téléphone au  
06.18.29.83.66

[contact@karateseinomarin.fr](mailto:contact@karateseinomarin.fr)



**F.F. KARATÉ**  
et disciplines associées



SPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

## LA PRATIQUE DU KARATÉ FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT D'HABILITÉS PHYSIQUES ET COGNITIVES

### Les principaux avantages physiques sont :

- L'amélioration de la condition physique générale.
- Le développement de la souplesse et de la coordination.
- L'amélioration de la capacité cardio-vasculaire.

### Les avantages sur le plan cognitif sont :

- Une augmentation de la capacité de concentration.
- Un accroissement de la confiance en soi.
- Une plus grande facilité à gérer le stress de la vie quotidienne.

En comparaison avec d'autres types de sport, le karaté a l'avantage d'être peu coûteux et sa pratique peut se faire tout au long de l'année. Sauf pour le karatégi, aucun équipement n'est requis pour la pratique de celui-ci.

## ASSOCIATION ENFANTS LAO

### LES RIZIÈRES DE L'ESPOIR (E.L.R.E.)

ຄວາມ ຫວັງ ຂອງ ເດັກ ລາວ ຊາວ ບ້ານ ນາ



Les provinces du Sud Laos sont particulièrement dévastées par des inondations et des typhons à répétition depuis début septembre.

Malheureusement aucun média ne parle de cette catastrophe.

Le village de Ban Vang Mao, soutenu par E.L.R.E., est isolé et inondé (3 m de hauteur d'eau) depuis près de 3 semaines.

Les bénéficiaires sont dans une situation catastrophique et demandent de l'aide.

L'eau a baissé mais de nouvelles précipitations arrivent. Le matériel scolaire a subi de gros dégâts, plus aucun livre, les tableaux noirs ont pris l'eau tout comme les bancs.

L'eau et la nourriture manquent, beaucoup de bénéficiaires sont partis se réfugier dans d'autres villages en attendant un retour à une situation plus stable.

Les hommes restés dans le village tentent de sauver ce qui peut l'être : moteur de tracteur, grenier à riz, déplacement de bétail en lieux sur, mais ils sont épuisés

Lors de la mission du mois de mai, ELRE avait acheté sable, ciment et parpaings pour continuer les travaux de maçonnerie à l'école. Les villageois avaient tout juste commencé les travaux quand les inondations sont arrivées.

Bien que mis à l'abri dans une salle de classe, le sable a été emporté par les flots et les sacs de ciment submergés.

Une aide d'urgence va être débloquée dans les prochaines semaines pour que le village de Ban Vang Mao reprenne vie.

**Ils ont besoin d'aide et comptent sur vous. : APPEL A LA SOLIDARITE SOUS TOUTES SES FORMES.**

L'association, étant reconnue d'intérêt général, les dons sont déductibles des impôts. Vous pouvez adresser vos chèques au siège de l'association ou faire un don sur le site sécurisé Hello Asso.

Pour soutenir le village de Ban Vang Mao et l'association E.L.R.E., voici les prochains événements :

- **26 et 27 octobre 2019** : Week-end solidaire, salle Pasteur de Villers-Ecalles de 9h à 18h  
Vente solidaire « tout pour l'enfant » (jouets, livres, puériculture...)

- **17 novembre 2019** : Concert de Gospel par All That Joy Eglise de Barentin 16h
- **Prestation Emballages Cadeaux** dans diverses enseignes de la zone commerciale de Barentin, en novembre et décembre.

Parrainage d'étudiant : une lueur de bonheur et de satisfaction.

Soubannah, la jeune étudiante parrainée scolaire depuis 3 ans par E.L.R.E. a réussi brillamment son examen final et est maintenant inscrite à l'université pour 2 ou 3 années (niveau maîtrise).

Une autre jeune fille, niveau bac, sera certainement parrainée. Elle attend les résultats des concours qu'elle a passés pour rentrer dans une école supérieure.

Tous les bénéfices et dons récoltés aux cours de ces diverses prestations seront intégralement versés dans les réalisations des projets au Laos et apporteront une aide de première urgence.

A cela, il faut ajouter le soutien de nouveaux partenaires et l'arrivée de nouveaux bénévoles et adhérents.

Un grand Merci à tous les visiteurs, donateurs, bénévoles, adhérents, partenaires... qui s'investissent déjà et aux futurs nouveaux venus.

Sans vous, rien ne serait possible.

Toutes ces actions permettent d'offrir une meilleure scolarité aux enfants du village de Ban Vang Mao et de réaliser les projets de l'association.



**MERCI À TOUS POUR VOTRE SOUTIEN !**

**ຂອບໃຈ ຫລາຍໆ**

**Pour toutes informations, contactez-nous :**

Association E.L.R.E. Enfants Lao,  
les Rizières de l'Espoir  
603 route de Bouville  
76360 Villers Ecalles - 02 35 92 47 20  
enfantslao.rizieresdelespoir@gmail.com

## COMITÉ DE JUMELAGE

Cette année 2019 a commencé pour nous en mars, par le voyage de notre « expo-photos des 30 ans du jumelage » à la mairie de Beelen. Elle y est restée en libre accès sur plusieurs jours afin que nos amis allemands puissent profiter de ces merveilleux souvenirs de notre amitié qui s'est épanouie au fil des ans.

Puis, pour la trentième fois le week-end de l'Ascension était synonyme de départ vers Beelen pour les plus « anciens » membres du jumelage, pour d'autres c'était une première... Pour tous, ce fut un superbe week-end festif, ensoleillé et plein de surprises, d'échanges et d'amitié. Les retrouvailles chaleureuses du jeudi 30 mai sur la « Villers-Ecalles-PLATZ » furent suivies d'une journée au stade de Beelen, où nous nous sommes tous retrouvés, français et allemands, autour de jeux anciens et de sports. La journée fut très appréciée avec des affrontements amicaux autour de tournois de pétanque, babyfoot, Kinderschützenfest... mais aussi vente de produits artisanaux et gourmands locaux sans oublier le barbecue géant et le camion à bières ! Bref, tous les ingrédients étaient réunis pour passer de bons moments entre amis et pour finir une promenade à vélo dans Beelen était proposée. Le samedi sans programme « officiel » a permis de se promener selon les envies ou les « nécessités » de shopping de chacun avant de se retrouver le soir pour la traditionnelle soirée dansante ponctuant le séjour. Des sketches franco-allemands ont animé la soirée avant que la piste de danse ne s'enflamme... Le dimanche nous avons repris la route vers Villers-Ecalles avec ce sentiment que les week-ends de l'Ascension sont toujours beaucoup trop courts mais tellement riches en émotions.

Attention, en 2020, exceptionnellement nos amis ne viendront pas à Villers-Ecalles pour l'Ascension, c'est nous qui reprendrons la route pour un évènement exceptionnel puisque nous sommes conviés pour fêter les 1100 ans de la ville de Beelen ! Un week-end qui promet encore de belles découvertes !



En juin, nous avons profité de l'Armada pour nous retrouver à nouveau. Malheureusement seule une dizaine d'amis de Beelen a pu nous rejoindre mais cela n'a pas empêché les membres français du jumelage de partager ensemble un programme de visites : les abbayes des bords de Seine, les quais de Rouen où stationnaient les voiliers, une croisière avec feu d'artifice sur la Seine ou encore un grand pique-nique sur les quais près de Jumièges pour saluer le départ des bateaux le 16 juin.





En juillet, c'était au tour des jeunes de Beelen de venir à Villers-Ecalles pour 10 jours d'échanges avec un programme très riche qui alliait sports (acrobranche, piscine ...) amusements (parc Astérix, camping-pique-nique...) et culture (découverte de Rouen en overboard, visite de Paris et croisière en bateau-mouche...). Un séjour marqué par des fous rires, des débuts de grandes amitiés franco-allemandes et des promesses de retrouvailles l'année prochaine «là-bas, à Beelen»... Nous remercions Nolween et Margo ainsi que leur «chauffeuse», qui ont fait vivre ce séjour à nos jeunes !

Le 31 août, notre présence au Forum des associations de Villers-Ecalles nous a permis de rencontrer les autres associations et de faire connaissance avec de nouvelles familles intéressées par le jumelage, nul doute que ces rencontres pourront se concrétiser par de nouveaux échanges. Et si vous êtes intéressés pour rejoindre notre jumelage, n'hésitez pas à vous manifester et nous vous convierons à notre assemblée générale en début d'année 2020 ...

Le week-end du 1<sup>er</sup> novembre nous recevons le bureau du jumelage de Beelen pour travailler à nos projets à venir. Ce sera également l'occasion de les informer des changements au sein de notre bureau puisque comme vous le savez déjà peut être Eric Kendi a donné sa démission du poste de président du jumelage pour des raisons professionnelles. Sandrine Lafontaine a été élue présidente, Fabienne Vitis et Delphine Auffret vice-présidentes, Emmanuel Vitis trésorier et Crystelle Lanos secrétaire.

Enfin, notez bien de réserver la date du samedi 23 novembre pour notre prochaine soirée dansante à la salle André Raimbourg, nous vous espérons nombreux pour danser jusqu'au bout de la nuit !

*Le jumelage*

**Contact : Sandrine LAFONTAINE    Sandlafontaine@gmail.com    06 62 98 56 85**



**HORIZON 100.9**

## HORIZON, 1<sup>ÈRE</sup> RADIO ASSOCIATIVE DE NORMANDIE

Depuis le 26 août, vous retrouvez chaque matin sur le 100.9 dès 6h30, Kévin qui vous accompagne jusqu'à 9h30 avec les matins normands. Grande nouveauté de la rentrée, Julien vous entraîne dans une nouvelle émission « Horizon passions » du lundi au vendredi. Voici ce que vous propose Julien chaque matin : le journal des sports, les offres d'emplois, également la présence d'un expert en studio qui évoque différents thèmes et qui répond à vos questions en direct. Julien vous propose également un nouveau jeu : « le quiz Horizon » qui permet chaque vendredi aux 2 meilleurs auditeurs ayant répondu au plus grand nombre de questions et ayant donné les bonnes réponses de s'affronter dans un duel, de très beaux lots sont offerts chaque semaine par nos partenaires.



Dab Delaporte, président de l'association Bouchons 276 avec Alain

De 16h30 à 19h30, « Génération Horizon » vous est présentée par Alain B. ou Stéphane S. le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Et le mercredi, ce n'est autre que Luc H., notre président qui vous présente cette émission.

Le mercredi soir, Bruno H. vous donne rendez-vous de 20h à 22h et le jeudi soir de 21h à 22h vous retrouvez Backstage avec Stéphane B.



Ludo, Samuel et Valérie entourés de Marine Caron, conseillère départementale et Johanna et Arthur les ambassadeurs de l'Armada

Samuel aux commandes dans notre studio mobile de l'Armada

Le samedi, c'est Ludo qui vous emmène en balade à travers la Normandie accompagné de Luc aux commandes. De temps à autre Cédric accompagne Ludo dans ses aventures.

Le dimanche matin de 9h à 12h, chaque semaine, une équipe d'animateurs vous propose de passer une matinée avec eux dans la bonne humeur et la gaieté. Des idées sorties vous sont proposées, l'éphéméride du jour est présentée et les anniversaires des stars sont souhaités. Sans oublier quelques infos people et bien sûr le jeu du Golden Mug où les animateurs s'affrontent, tout cela dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Cédric interviewe la chargée de communication du SMEDAR



Kévin et Cédric sur le Sedov pendant l'Armada

Comme chaque année, nous organisons notre soirée « Horizon Fever » le samedi 16 novembre prochain à 21h. Cette année, nous innovons pour un cocktail dinatoire « Horizon Fever V.I.P ». Réservez donc dès à présent votre samedi en vous connectant via notre site internet [www.horizon-fm.fr](http://www.horizon-fm.fr) afin de remplir votre bulletin d'inscription. Possibilité de vous inscrire chaque jour de la semaine de 6h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h30, le week-end pendant l'émission « Horizon Week-end » de 9h à 12h dans notre studio situé rue Pasteur, entre la mairie et la salle Pasteur. Vous pouvez également nous contacter pour de plus amples renseignements au 02 35 92 22 22.



Horizon sur les quais pour l'Armada

## PARLONS CHIFFRES

Votre Radio Horizon a fait appel à une agence de Médiamétrie afin de pouvoir quantifier de façon précise son auditoire. Cette étude a été effectuée de janvier à juin 2019. Horizon, c'est 49 800 auditeurs qui nous écoutent régulièrement ce qui représente une moyenne de 31 400 personnes par semaine et une moyenne journalière de 13 100 auditeurs. Ce sont d'excellents résultats puisqu'en 2 ans ce sont 16 200 hommes et femmes de plus qui nous suivent dans cette belle aventure. Effectivement, cela représente une progression de 48% de notre auditoire global, de 137% de notre auditoire semaine et notre auditoire journalier est multiplié par 7.



Interview de Johanna et Arthur, les ambassadeurs de l'Armada par Ludo

Ces chiffres font d'Horizon, votre radio locale, celle qui n'hésite pas à s'impliquer pour faire découvrir vos événements locaux.

Vous êtes également nombreux à nous écouter en streaming, plus de 20700 auditeurs chaque mois et les podcasts sont consultés plus de 1300 fois dans le mois. Vous êtes également plus de 73 000 à consulter notre site internet mensuellement. Tout ceci fait de nous la 1<sup>ère</sup> radio associative de Normandie actuellement.

MERCI à vous chers auditeurs de la confiance que vous nous témoignez et MERCI pour votre écoute.

Notre radio, ce sont aussi des manifestations auxquelles nous participons comme les marchés en folie de Pavilly, l'Armada, la fête des associations de la commune de Villers-Ecalles pour n'en citer que quelques-unes. Mais c'est aussi la radio au sein des écoles, grande découverte pour les enfants de Boos, Le Grand-Quevilly et Tôtes qui ont découvert le fonctionnement d'un studio installé au sein de leurs écoles et qui sont venus dans notre studio pour animer une émission pour chacune des écoles citées.

Lucille aux commandes dans notre studio mobile de l'Armada



La protection civile au micro de Ludo





## CLUB D'AMITIÉ AUX ANCIENS

Pour la première sortie 2019, le 2 avril, le Club d'Amitié aux Anciens avait proposé une sortie au VITOTEL Cabaret, à VITOT dans l'Eure. C'est 80 adhérents qui ont répondu à cette proposition. Partis de bon matin, nous avons pu, en attendant l'ouverture du Cabaret, voir les extérieurs du magnifique et grand château du Champ de Bataille.

Puis nous avons été très bien accueillis par le personnel du Cabaret. Excellent déjeuner servi dans la bonne humeur, suivi d'un spectacle complet et varié, spectacle avec une succession d'Artistes aux styles très différents. Deux heures de spectacle féérique, avec danseurs et danseuses professionnels parés de leurs costumes les plus seyants, avec chants, danses, magie, humour. Bref un très beau spectacle, une très bonne journée pour tous les participants.

Pour la deuxième sortie, le 6 septembre nous avons proposé une sortie plus culturelle au fil de l'eau dans l'Orne.

Plus de 60 adhérents avaient souscrit pour celle-ci, mais pour des problèmes de santé, ce n'est que 56 personnes qui ont participé à cette journée.

A notre arrivée, visite guidée du Musée des Commerces et des Marques : nous avons plongé dans le passé avec tous les objets ordinaires que l'on trouvait autrefois sur les étalages des épicerie et autres magasins de notre jeunesse.

Après un bon déjeuner à L'AIGLE pris dans un ancien relais de diligence, nous avons repris la route en direction de SAINT SULPICE SUR RISLE, au bord de l'eau. Nous avons visité la manufacture BOHIN, qui usine aiguilles et épingles. Unique en France et inscrite aux Monuments Historiques.

Nous y avons découvert, ou pour certains redécouvert, la tradition de la métallurgie locale, ainsi que les travaux d'aiguilles liés à la broderie, la dentelle, la haute-couture.

Après un petit temps libre dans leur boutique, nous avons repris la route en direction de notre commune.

Ces deux sorties ont ravi tous les participants.



## ASSOCIATION DU SOUVENIR DE VILLERS-ECALLES (ANCIENS COMBATTANTS)



L'année s'écoule doucement, elle a commencé par la galette des rois qui a eu du succès.

La cérémonie du 8 mai a réuni les Anciens Combattants ainsi que de nouveaux amis.

Le barbecue du mois d'août a été une fois de plus une occasion de rassembler tous les adhérents et amis dans une bonne ambiance.

L'association est ouverte à tous.

Nous venons d'apprendre le décès de notre ami Jack Dupont (septembre 2019). Nous présentons nos plus sincères condoléances à la famille et aux amis de Jack.



Prochain rendez-vous : la cérémonie du 11 novembre où nous vous attendons très nombreux.

L'Association du Souvenir et le F C V E ont organisé un tournoi de pétanque, ouvert à tous, au forum des associations de Villers-Ecalles le 30 août 2019. Très bonne ambiance sous un soleil un peu voilé, à recommencer l'année prochaine.

*Le président*

## R.E.V.E



L'association REVE a proposé aux enfants de notre village des activités qui se sont déroulées certains samedis après-midi de septembre 2018 à juin 2019 avec des thèmes différents et qui se terminaient par un goûter.

Ainsi nous avons eu la foire aux pots, Halloween, la visite du Père Noël, l'atelier cuisine, une après-midi jeux de société, une activité chasse aux trésors au CERT et enfin notre grande aventure ARMADA qui a semblé être très appréciée .

Cette année scolaire venant de commencer avec nos bénévoles motivés nous avons élaboré un nouveau programme d'animations.

En effet, le samedi 21 septembre 2019 nous étions présents, salle Raimbourg, lors de l'exposition de peinture et d'art au cours de laquelle les enfants ont pu exercer leur talent d'artistes.

Le samedi 12 octobre 2019, les enfants ont été conviés pour des ateliers en rapport avec Halloween et le samedi 14 décembre 2019 ils auront le plaisir de voir le Père Noël qui viendra leur rendre une petite visite au moment de leur goûter.



Et ensuite nous attaquerons allégrement l'année 2020 par un atelier cuisine le samedi 22 février au cours duquel ils pourront confectionner des friandises.

Le samedi 25 avril 2020, Monsieur Thomas Godon viendra animer un atelier théâtre et les parents seront invités à assister à la représentation du spectacle en fin d'après-midi. Nous pensons d'avance que ce sera un excellent moment à partager en famille .

Le samedi 27 juin 2020, nous ferons une sortie avec les enfants à l'extérieur de Villers-Ecalles. Nous avons quelques pistes qui sont à l'étude.

L'école sera finie mais notre association sera à nouveau présente à partir de septembre 2020. Et nous avons déjà quelques dates de septembre à décembre 2020.

Nous étions présents le samedi 31 août à la fête des Associations où les enfants ont confectionné des sortes de boules de neige avec plaisir et nous avons rencontré quelques parents. Nous renouvellerons cette expérience l'année prochaine.

Nous remercions nos bénévoles et si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter et ainsi avoir de nouvelles idées pour nos futurs ateliers.

*L'Association R.E.V.E*

## MUSIQUE ÉMOTIONS A VILLERS-ECALLES



L'audition de fin juin 2019 a eu un franc succès où la plupart des élèves ont pu présenter leur travail de chant ou de guitare (ou les deux en même temps) devant un public qui a apprécié les efforts de chacun et qui, pour certains, ce sont déjà inscrits pour la nouvelle rentrée.

Cela s'est clôturé par le verre de l'amitié pour lequel certains avaient confectionné un goûter maison pour l'occasion.

### Merci à tous !

- L'association propose des COURS DE CHANT (à partir de 12 ans)
- COURS de GUITARE (à partir de 7 ans)
- UNE CHORALE DE VARIETES (à partir de 16 ans)
- L'ATELIER DE CHANSONS (à partir de 12 ans)
- COACHING VOCAL (à partir de 16 ans)

Travail progressif sur : la respiration, la concentration, la technique vocale, comment trouver sa voix, l'interprétation, la scène ...

Mais aussi de la MUSICO RELAXATION afin de mieux faire le vide, gérer le stress, le vieillissement et ses émotions en douceur.

### Ces activités n'attendent que vous

D'autre part, Musique Emotions vous propose d'animer divers événements tels que cérémonies, anniversaires, thé dansant, repas dansant, spectacle vivant, foire, ambiance musicale de cocktail ou vin d'honneur pour vos séminaires, portes ouvertes, CCAS, clubs sportifs ou culturels, comités, mairies ...

Toutes les ambiances musicales peuvent être étudiées selon vos envies.

Matériel professionnel adapté au lieu.

Avec son DJ et chanteur de plus de 20 ans d'expérience vous pourrez choisir vos styles de musiques pour tous vos événements publics ou privés.

**MUSIQUE EMOTIONS / 02 32 83 31 76 / musicemotions@free.fr**

Voilà, vous savez presque tout, alors à votre agenda et venez nous rejoindre pour une activité ou pour un de vos prochains événements public ou privé.

**A bientôt**

## SOPHROLOGIE EN GROUPE



**Les Mardis de 12h15 à 13h**

**Salle RAIMBOURG à VILLERS ECALLES**



**La sophrologie** : C'est une discipline spécifique, du domaine des sciences humaines créée par A. CAYCEDO. Une technique psychocorporelle accessible à tous qui permet de donner naissance à de meilleures possibilités d'adaptation aux nouvelles conditions de vie en société.

### La sophrologie, des effets positifs au quotidien

- Qualité du sommeil
- Besoins alimentaires plus justes
- Prise de conscience de ses ressources internes
- Ajustement de son rythme de vie
- Capacité à vivre au présent
- Favoriser une forme de pensée plus positive
- Une meilleure prise de conscience du corps
- Un apprentissage de la détente corporelle et mentale (lâcher prise)

Association : « Une parenthèse rien que pour vous... »  
 Nous rejoindre : 06 63 80 31 78 ou [uneparentheserienquepourvous@gmail.com](mailto:uneparentheserienquepourvous@gmail.com)  
 Vous pouvez suivre nos actualités sur Facebook.



## ACVE

Notre gala de danse annuel s'est déroulé le dimanche 23 juin au théâtre Charles Dullin de Grand Quevilly.



Il comportait deux parties séparées par un entracte. La première partie regroupait des musiques actuelles et la deuxième avait pour thème : les contraires.



C'est avec énormément de tristesse et d'émotion que j'annonçais en début de spectacle la perte subite de notre amie Katia CZEWSKI qui fut présidente de cette association culturelle pendant de nombreuses années. J'expliquais avoir eu la chance de travailler, d'apprendre l'organisation et la gestion d'une association à ses côtés en étant sa vice-présidente. Une sincère complicité était née de cette formidable rencontre. Lors de son déménagement pour le sud en 2012, j'ai eu l'honneur de prendre la présidence de l'association que je m'efforce de pérenniser.

Ainsi, chaque groupe avait dans la même danse des opposés : le celtique et l'africain, les morts et les vivants, le classique et le hip-hop, le noir et le blanc, le plein et le vide, le bruit du silence, l'amour et la haine, la pluie et le soleil, la liberté et la captivité, les anges et les démons, les garçons et les filles...



Au terme de ce spectacle, les danseurs de chaque groupe étaient réunis sur scène pour vous proposer un extraordinaire final sur le thème : « The Greatest Showman ».

Notre spectacle a naturellement été dédié à sa mémoire. C'est avec les cœurs serrés et sous les applaudissements du public lui rendant un très bel hommage que nous avons commencé le spectacle.





Cette année encore, le spectacle a pris fin sous de nombreux applaudissements du public qui récompensent le travail fourni par l'ensemble des danseurs, le dévouement des bénévoles et la passion de Gwenael.

La rentrée sportive est arrivée, nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles recrues passionnées par la danse.



Crystelle LANDOS 06 89 88 19 75

Le 31 août, nous étions présents à la journée des associations, une vingtaine de nos danseuses ont fait une présentation de danse devant un public venu nombreux et sous un beau soleil. Merci de leur disponibilité.



# Retro

Il y a 100 ans :



Photo : Don de Mme Carré

**En 1921, l'école Prévost ouvrait. Une seule classe et le préau étaient achevés et inaugurés. On comptait 58 élèves à l'ouverture pour l'unique classe. L'école restera pendant 10 ans sans eau ! Enfants et maîtresse utilisaient l'eau de pluie recueillie dans un tonneau. Il faudra attendre la fin de la construction de l'ensemble vers 1932 pour avoir une pompe.**

**Actuellement l'école compte 8 classes. La partie ancienne a été réhabilitée en 2006.**

(Si vous possédez des documents sur Villers-Ecalles : nous recherchons des photos d'avant 1980 en particulier les fêtes locales, animations, remise de prix, cérémonies... merci de contacter M. EMO)